



## DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DES FEMMES

### Progrès récents en droit international

Lucie Lamarche

Il est intéressant de constater que les droits économiques et sociaux de la personne, tout comme la reconnaissance des droits des femmes à titre de droits de la personne, ont subi une lente et longue gestation qui a culminé au cours de la décennie 90. Le travail acharné, innovateur et soutenu des Comités (de l'ONU) d'experts et d'expertes tant de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) que du *Pacte international relatif aux droits économiques,*

*sociaux et culturels* (le Pacte) constitue un apport plus que significatif à ce processus. Dans les deux cas, ces Comités ont été encouragés et nourris par la contribution des nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) devenues spécialisées en ces matières. Celles-ci ont récemment entrepris de porter à l'attention des Comités de la CEDEF et du Pacte les violations spécifiques dont les femmes sont victimes au chapitre du respect de leurs droits économiques et sociaux.



Burkina Faso - Source : Sébastien Botin

#### Une nouvelle visibilité

La décennie 90 a également été le témoin de nombreuses conférences internationales (Vienne en 1993 sur les droits de la personne, Le Caire en 1994 sur les populations et le développement, Copenhague en 1995 sur le développement social, Beijing en 1995 sur les femmes, etc.). Dans chaque cas, des efforts ont été consentis par la société civile internationale afin de contribuer, d'une part à la définition de droits économiques et sociaux historiquement perçus comme des concepts flous, et d'autre part à la conceptualisation des droits des femmes à titre de droits de la personne.

Ce vaste échange, suivi dans tous les cas par l'adoption de plans d'action, a également mis en lumière comment les femmes sont spécifiquement victimes des violations de leurs droits économiques et sociaux.

Les Comités de la CEDEF et du Pacte, tant à l'occasion de l'examen des rapports des États Parties que lors de l'adoption de leurs Commentaires ou Observations générales, ont récemment intégré à leur procédure l'analyse de genre. Il n'est pas rare de voir le Comité d'experts du Pacte consacrer, lors de l'examen des rapports des États Parties, des paragraphes particuliers aux violations des droits économiques et sociaux dont les femmes font l'objet. De même, le Comité de la CEDEF a adopté des Recommandations générales qui concernent directement les droits économiques et sociaux des femmes, telles la Recommandation générale 17 de 1991 portant sur l'évaluation et la quantification du travail ménager non rémunéré des femmes, ou la Recommandation 24 de 1999 portant sur les femmes et la santé. Le Comité d'experts du Pacte consacre aussi une attention particulière aux droits des femmes à la santé (Observation 14, 2000), à l'éducation (Observation 13, 1999) et à la nourriture (Observation 13, 1999).

Au sein de la Sous-commission pour la protection et la promotion des droits de l'homme, les mandats confiés à de nombreux Rapporteurs spéciaux font écho à ces progrès. À titre d'exemple et pour la seule année 1999, on peut citer le rapport de la Rapporteuse spéciale Halima Embarek Warzazi au sujet des atteintes que constituent les pratiques traditionnelles sur la santé des femmes et des jeunes filles<sup>1</sup> ou encore celui du Rapporteur spécial A. Eide sur le droit d'être à l'abri de la faim<sup>2</sup>.

#### Des synergies à développer

La nouvelle visibilité acquise par la problématique du respect et des violations des droits économiques et sociaux des femmes vient à point nommé. En effet, de récents rapports dressent un portrait alarmant des violations de droits économiques et sociaux dont les femmes font l'objet dans

Ce numéro a été produit en collaboration avec

CRDI  
IDRC

Centre de recherches pour le  
développement international



International Development  
Research Centre

## Les femmes maliennes, locomotives de développement villageois

Lyne Caron et Sandra Friedrich

Dans le soleil naissant, les femmes du Mali sont déjà à l'œuvre. Dès la pénombre de l'aurore, déjà étouffante, le moteur de moulin à grains, à karité et à céréales rugit. Les femmes de la zone de Sanankoroba, village de 4 000 âmes situé à une trentaine de kilomètres de la capitale Bamako, sont affairées. Autour des décortiqueuses de karité, principales ressources économiques et instruments de leur autonomie, les Maliennes, élégantes dans leurs boubous colorés, gèrent les incontournables pannes matérielles et initient les femmes des villages alentour au maniement de cette lucrative machine. Le grain, une fois moulu, sera vendu sur les marchés et engendrera de substantiels revenus. Ainsi les femmes pourront nourrir leurs enfants et entreprendre de nouveaux projets rémunérateurs.

Lorsque SUCO (Solidarité-Union-Coopération) a fait son entrée dans cette zone sahélienne en 1993, sur demande de l'association villageoise malienne de Sanankoroba (le

Benkadi), les femmes du secteur pilaient leur karité, travail harassant et d'une rentabilité réduite. SUCO a installé des moulins, mais en accordant une grande attention aux conséquences d'un tel acte. Comme l'explique une femme de Bougoula (arrondissement de Sanankoroba) : « SUCO nous donne des formations. Maintenant, nous avons trouvé la solution pour gérer l'ancien moulin qui était source de discorde entre les femmes ».

Travaillant de concert avec les représentantes et les représentants de chaque famille, réunis en association démocratiquement élue, SUCO a progressivement mis en place une politique de développement local participatif à la fois progressive, durable et respectant les besoins de chacun. L'équipe composée d'agentes et d'agents maliens, et travaillant en étroite collaboration avec le Benkadi et les différentes associations villageoises, suscite l'engagement de la population à travers des ateliers-causeries sous l'arbre à palabres. Un engagement qui, en aval, se réalise selon la tradition malienne : les villages désirant travailler avec SUCO doivent le faire savoir auprès du Benkadi, le partenaire des premières heures, en offrant 30 noix de kola ; à charge pour le Benkadi d'accepter ou de refuser, selon ses convenances.

Chacune des composantes féminines et masculines des associations villageoises est amenée à réfléchir à ses besoins. Quatre axes d'intervention ont été retenus : appui à l'organisation, appui aux activités économiques, formation et communication. Sont également offerts des « ateliers démocratie » apportant les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exercice de la citoyenneté et à la défense des droits des femmes et des hommes.

Pour obtenir l'adhésion de la population à cette démarche de développement, il faut prendre le temps d'expliquer, de parler,

d'échanger et parfois aussi faire face aux conflits inhérents au travail de groupe et en groupe. Il n'est en effet pas toujours facile pour les hommes de cette société malienne patriarcale extrêmement hiérarchisée de voir leurs femmes se lever devant l'agora villageoise, prendre la parole et exprimer leur besoins. Mais, comme l'affirme Ramata Coulibaly du village de Tadiana : « Ce qui est nouveau, c'est la réunion des femmes, des enfants, des vieux pour discuter des problèmes du village. La transparence règne maintenant dans mon village ».

Au terme d'un processus de formation d'une année, les villages mettent en place deux projets économiques : un pour les hommes, généralement de culture attelée ; et un pour les femmes, dans la majorité des cas un moulin. Avant de recevoir les fonds, les associations villageoises doivent également faire la preuve de leur détermination et de leur volonté d'aller de l'avant dans le respect des uns et des autres ; ceci notamment par le recensement et la priorisation des besoins effectués en consultation avec l'ensemble de la population. Les fonds sont alors remis au cours de festivités grandioses à des populations fortes d'acquis démocratiques et économiques solidement enracinés, désormais en mesure de gérer les 8 millions de francs CFA (soit 20 000 \$ CAN) distribués par village et comptés sur la place publique, au vu et au su de toutes et tous. Débute dès lors le long processus de gestion des livres comptables et de pérennisation du matériel et des équipements.

### Un véhicule de changement

Cette approche est expérimentée depuis 1993, tout d'abord auprès de quatre villages (Koniobla, Digato, Fereintoumou et Douban). La réussite de ces micro-projets économiques, jugés à l'aune de leur durabilité et du développement de nouvelles activités, a été indéniable. SUCO, en partenariat avec l'association villageoise de Sanankoroba (le Benkadi), a donc systématisé un programme de développement local auprès de 34 nouveaux villages qui ont aussi emprunté les petites routes de la démocratie. L'exercice 1998-1999 indique que 22 moulins,



Femmes maliennes  
Source : Sandra Friedrich

## Promouvoir et protéger les droits des femmes : le travail de la FCDP

Reconnaissant le caractère fondamental de la promotion et de la protection des droits des femmes, la FCDP a développé des programmes spécifiques orientés vers cet objectif. La FCDP accorde également une attention toute particulière à intégrer l'approche liée au genre à chacun de ses programmes de formation. Cette démarche implique une remise en question permanente, un travail complexe et continu. Enfin, la FCDP cherche, au sein de tous ses programmes, à assurer une égale répartition entre participantes et participants.

Ainsi, un nombre équivalent de femmes et d'hommes ont participé en juin 2000 au **Programme international de formation en droits de la personne**. Durant les 3 semaines de formation, elles et ils ont non seulement analysé chacune des questions de droits de la personne soulevées selon une perspective de genre, mais ont suivi une session spécifique incluant conférence, études de cas et discussion, se concentrant sur les droits des femmes et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

En **Asie**, la FCDP mène depuis plusieurs années, conjointement avec des organisations locales, un programme destiné à promouvoir et protéger les droits des travailleuses migrantes. Ce programme a notamment inclus

des forums d'échanges, des ateliers régionaux et des sessions de formation destinés aux différents acteurs, gouvernementaux ou non, impliqués dans la question des travailleuses migrantes. La FCDP a publié cette année un guide des Nations Unies analysant comment les ONG peuvent recourir au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à d'autres mécanismes pertinents afin d'assurer une meilleure protection des droits des travailleuses migrantes.

Reconnaissant le rôle joué par les femmes dans la démocratisation et le développement de la société civile, la FCDP a développé en **Afrique** de multiples programmes destinés à promouvoir les droits des femmes : formation de formatrices, séminaire de discussion sur les droits socio-économiques des femmes, programme d'éducation populaire.

Au niveau de **l'Europe centrale, Europe de l'Est et Asie centrale**, la FCDP a organisé en 1999 à Tashkent, Ouzbékistan, un séminaire destiné à une vingtaine de formatrices en droits de la personne. Celles-ci ont pu découvrir l'apprentissage participatif, et mettre en application cette méthode d'éducation.

Une description détaillée des projets de la FCDP est disponible sur notre site internet ([www.chrf.ca](http://www.chrf.ca)).

### Les femmes maliennes, locomotives de développement villageois

deux boutiques villageoises, un centre de santé et deux pharmacies sont gérées par des femmes — ce qui soutient l'apprentissage de métiers non traditionnels avec acquisition de notions techniques. Depuis le démarrage du projet, 9 cercles d'emprunt ont par exemple vu le jour; ils regroupent 151 femmes et consentent aux bénéficiaires des prêts pour initier de nouvelles activités génératrices de revenus demandant moins d'effort physique, comme le commerce des condiments ou de tissus, le petit élevage ou autres.

Mais la vraie victoire réside bien dans l'appropriation par les femmes des étapes du processus de prise en charge du développement. Les femmes ne sont plus derrière les hommes, comme elles le mentionnaient encore récemment. Elles prennent en main leur évolution en gérant des activités très en vue. Mieux, elle deviennent actrices de leur développement en donnant des conférences dans les villages non encore appuyés, stimulant par là-même la mise en réseau des connaissances, diffusant et vulgarisant les at-

liers SUCO. En 1998-1999, les femmes de Douban (un des quatre premiers villages appuyés) se sont faites enseignantes techniques et mécaniciennes auprès des femmes des régions de Fana (zone de Koulikoro) et de N'Tanfara (cercle de Kati), au demeurant fort éloignées de leur domicile. En mars et avril dernier, cinq d'entre elles ont reçu une formation plus poussée sur la réparation des moulins, consentie par un mécanicien professionnel venu à cette fin de la capitale.

Les femmes et les hommes habitant la deuxième région du Mali (communes de Sanankoroba, Bougoula et Dialakoroba) ont accru leurs ressources et les ont fait fructifier. Cependant, pour ces 14 340 hommes et 13 882 femmes appuyés, il n'est pas toujours aisé d'établir des liens d'équité et d'égalité entre les épouses et les époux sans que les vieux schémas, intimement intériorisés, ne ressortent, créant encore fréquemment des prises de pouvoir injustes et humainement décevantes pour les femmes. Même si, au dire des femmes,

les « hommes aujourd'hui sont fiers de nous », il est difficile, mais non impossible, de faire prendre conscience aux uns et aux autres du très grand rôle joué par les maliennes, et par chacun, dans le développement. Quoi qu'il en soit, les populations sentent que, graduellement et régulièrement, une révolution est en train de naître dans leurs foyers. Les femmes sont belles, féminines, habillées de nouveaux tissus. Les enfants courent et rient. Les hommes s'enorgueillissent de leur environnement.

La meilleure appréciation de l'action de SUCO est résumée dans cette déclaration d'une femme de Douban : « Les changements opérés ont permis non seulement de réduire l'égoïsme mais de rendre plus sociaux beaucoup de gens ».

*Lyne Caron a été coopérante puis représentante de SUCO au Mali (1991-1998) et est depuis chargée de projet pour SUCO à Montréal.*

*Sandra Friedrich est journaliste et a effectué un stage au Mali de janvier à avril 2000.*